

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0013804

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

790

Société :

RAM

153815

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AMRANI My Aissa

Date de naissance :

Adresse :

INFARAT R A n° 44 Ann. 1000

Tél. :

06 68 48 48 98

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

AMRANI IDRISS MY Aissa

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/11/2012	g		300DH	Dr. SADALLAH Khalid Chirurgien Urologue 101, Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual - Casablanca Tél: 05 22 86 33 99
27/11/2012	ech		400DH	Dr. SADALLAH Khalid Chirurgien Urologue 101, Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual - Casablanca Tél: 05 22 86 33 99

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien qui du Fournisseur

24, Bd. Boulmane Hay Mr Abdellatif Aït Chok Casablanca

Tél: 05 22 87 43 21

Dr. Zined BDJANT GATI

INPE :

092016724

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

DENTAL TREATMENT DIAGRAM

H —> D —> G —> B —> H

O.D.F	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS

O.D.F

PROTHESES DENTAIRES

H —> D —> G —> B —> H

H	D	B	G
25533412	00000000	35533411	21433552
00000000	00000000	35533411	00000000

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور سعد الله خالد

جراحة الكلى والمسالك البولية والتناسلية

عضو الجمعية الأوروبية والفرنسية لجراحة الكلى
فحص وجراحة الكلى والمسالك البولية بالمنظار
للكبار والأطفال

تقنيت حصى الكلى والمسالك البولية
بأشعة الميوم ليزر

جراحة البروستات بأشعة غرين لait
علاج العقم والعجز الجنسي عند الرجال

علاج الأمراض التناسلية
علاج التبول الإرادي عند الأطفال

جراحة الفتق عند الكبار والأطفال

Dr. SAADALLAH Khalid

Chirurgien urologue

Cœliochirurgie urologique

Chirurgie urologique adulte et enfant

Cancérologie urologique

Chirurgie de l'incontinence urinaire

Traitemet de la prostate par laser Green Light

Traitemet des calculs urinaires au laser Holmium

Enurésie chez l'enfant

Circoncision masculine – AMP

Impuissance sexuelle

Chirurgie des hernies chez l'adulte et l'enfant

Casablanca, le :

27/12/2022

M-AM Rau P DRISSI Mls ACSA

>

5850x7
+64120
15

Cardura 4mg
up le soi

163,20x4

2) Dista 0,5mg
up de mati

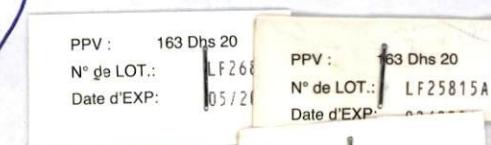
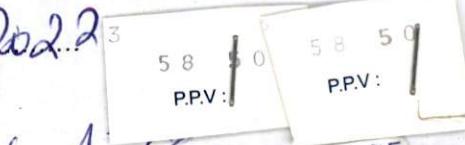
1126,50

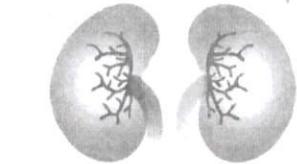


452 ، زاوية شارع عبد المؤمن وشارع أنوال ، عمارة عبد المؤمن سانتر فوق مقهى المدينة ، الطابق الأول رقم 101 - الدار البيضاء

452, Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual - Imm. 'Abdelmoumen center au-dessus du café El Madina,

1^{er} Etage N° 101 - Casablanca Tél. : 05 22 86 33 99 - 05 22 86 59 91 - Urgences : 06 62 33 64 36 - 06 61 80 87 64





Cabinet



SAADALLAH
UROLOGIE

Chirurgie et endoscopie des reins et des voies génito-urinaires,
Coelioscopie urérologique • Echographie urologique,
Lithotriptie extracorporelle • Stérilité masculine,
Impuissance sexuelle • M.S.T. • Circoncision • Enuresie de l'enfant

Dr. Saadallah Khalid
Chirurgien • Urologue

LE 27/12/2022

FACTURE

Nom : AMRANI IDRISI MLY AISSA

CONSULTATION : 300DH

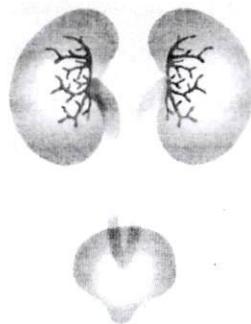
ECHOGRAPHIE : 400DH

TOTAL : 700DH

Dr. SAADALLAH Khalid
Chirurgien Urologue
101, Angle Bd. Abdelmoumen
et Bd. Anoual - Casablanca
Tél: 05 22 86 33 99

URGENCES : 06 62 33 64 36

Immeuble Abdelmoumen Center, 24 angle Bd Abdelmoumen et Bd Anoual 1er étage,
N°101, Casablanca. • Tél. : 05 22 86 33 99 • Fax : 05 22 86 59 91 • E-mail : saadallahkhalid@yahoo.fr



Le 27/12/2022

MR AMRANI IDRISI MLY AISSA

Compte rendu d'échographie

Rein droit :PLUSIEURS FORMATIONS KYSTIQUES AU NIVEAU DU REIN DROIT .

Rein gauche :PLUSIEURS FORMATIONS KYSTIQUES AU NIVEAU DU REIN GAUCHE .

Vessie :paroi non épaisse, contenu transsonore
Absence de résidu poste mictionnel.

PROSTATE:DE 127G.

Dr. SAADALLAH Khalid
Chirurgien Urologue
101, Angle Bd. Abdelmoumen
et Bd. Anoual - Casablanca
Tél.: 05 22 86 33 99

URGENCES 06 62 33 64 36